

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2018

Réuni le vendredi quatorze septembre deux mil dix-huit à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames LEFRANÇOIS, MARY, THIZEAU, VERMOND.
Messieurs BAILLY, BICHEREAU, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

Étaient absentes : Mesdames BOUGIS, GALLOIS.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au changement des rythmes scolaires, au regroupement pédagogique intercommunal et au départ à la retraite d'un agent, le temps de travail d'un adjoint d'animation et adjoint technique va être modifié et augmenté au 1^{er} janvier 2019 afin d'avoir un temps complet.

D'autre part, une personne sera recrutée, à temps non complet, au 1^{er} octobre 2018 pour effectuer le ménage dans les bâtiments communaux et assurer l'accueil à la bibliothèque.

EXAMEN DE DEVIS

- a) La fourniture et la pose d'une porte au puits du lavoir coûtent 360.00€ T.T.C.
- b) La mise en place de pavés de verre sur ouverture existante à la porte de la garderie périscolaire s'élève à 1 564.68 € T.T.C.

Ces deux devis sont acceptés.

CONTRAT PHOTOCOPIEURS

Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise Dactyl Buro à Bourges a proposé un nouveau contrat pour le photocopieur de la mairie et les 2 photocopieurs de l'école, compte tenu de nos besoins actuels (les contrats en cours arrivant à échéance).

Le loyer trimestriel s'élèvera à 980.00 € H.T.

Vu le gain pour la Commune, le conseil autorise le Maire à signer ce contrat.

Z.A.C.

Dans le cadre de la loi NOTRe, le transfert des ZAC communales dans le périmètre de gestion des Communautés de Communes est obligatoire. La Préfecture nous demande de céder les parcelles disponibles à la CCVF qui en deviendra propriétaire ce qui lui permettra de procéder à la vente desdites parcelles.

SCUPL'T EN SOLOGNE

Monsieur le Maire et Madame VERMOND expliquent au conseil le déroulement de la biennale 2019.

Un artiste réalisera une œuvre sur un mur d'un minimum de 25 m² ou sur un panneau ; la participation de la Commune qui restera propriétaire de l'œuvre s'élèvera à 1 000.00 €. Le conseil devra définir le lieu le plus approprié.

ÉCOLES NUMÉRIQUES INNOVANTES ET RURALITÉ

Suite au courrier du Directeur académique des services de l'éducation nationale et à l'entretien que le Maire et l'adjointe ont eu avec la Directrice de l'école Alain-Fournier de Nançay concernant le projet de l'école numérique, le conseil accepte de monter un dossier de demande d'aide pour équiper les élèves de tablettes numériques.

.../...

INFORMATIONS

a) Station d'épuration :

Le permis de construire va être bientôt déposé.

ENEDIS et un sous-traitant étaient présents sur le terrain pour examiner mise en œuvre de la canalisation de rejet de la Rère.

b) Travaux ad'ap à la salle polyvalente :

Les travaux sont en cours pour l'aménagement de toilettes PMR.

c) Travaux au lavoir :

Les conduites qui sont à proximité du lavoir sont bouchées ; des tuyauteries neuves vont être installées.

La zone de vidange du lavoir est à refaire ainsi que le pourtour du bassin pour sécuriser l'accès des visiteurs.

d) Église :

Des dalles de la chapelle, où se trouve la fresque, étaient décalées. Les employés communaux les ont reconsolidées.

e) Thermographie à la mairie :

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu le rapport d'étude thermographique pour le bâtiment de la mairie.

Un dossier sera monté pour le changement des huisseries et la mise en place d'une isolation par l'extérieur. Des demandes de subvention seront adressées à la Région et au Syndicat Départemental d'Énergie du Cher.

f) Communauté de Communes des Villages de la Forêt :

Le Maire informe que Madame la Préfète et Monsieur le Sous-Préfet de Vierzon seront présents au prochain conseil communautaire qui aura lieu le mercredi 26 septembre prochain.

g) Pétition :

Une pétition a été adressée à la mairie concernant la mise en place d'une borne pour camping-cars suite à la fermeture du camping municipal.

Le conseil va mener une réflexion sur les possibilités d'une installation et les coûts induits.

ASSOCIATIONS

a) L'association Loisirs Culture Animation demande l'autorisation d'emprunter du matériel, les salles de la mairie et la salle polyvalente, d'occuper les places du village et d'organiser un défilé de véhicules lors de la fête de l'automne. Les services de sécurité et de la Sous-Préfecture ont été contactés.

b) L'association Nançay Anes et attelages remercie la Commune pour l'aide matérielle apportée lors de la 11^{ème} fête de l'âne.

QUESTIONS DIVERSES

✓ La rentrée des classes s'est bien passée avec le regroupement pédagogique mis à part une erreur de parcours du bus qui a retardé d'une heure le début de la classe le matin de la rentrée.

✓ L'association PAR (Promotion Animations Rurales) a fait restaurer la tombe des ancêtres d'Alain-Fournier et organise une conférence sur l'historique de l'Église dans l'Église le dimanche 16 septembre lors des journées du patrimoine.

✓ Monsieur Arnaud BONNOT informe le conseil qu'une personne va faire éditer un livre sur 50 monuments aux morts de France. La Commune de Nançay a été choisie pour l'attitude de son buste installé sur le monument, des photos et articles de journaux lui seront envoyés.

Le Maire.